

proprement dit est responsable au Gouvernement des obligations du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique.

L'hon. M. REID: Exactement.

M. VIEN: Donc, le Grand-Tronc, aujourd'hui est responsable envers le Gouvernement des 19 millions de dollars dont l'échéance arrive. 10 millions, à titre de prêt, en 1909 ou 1910, et 9 millions, en 1911 ou après. Si je comprends bien le crédit et l'inscription dans les livres de comptabilité de la compagnie, cela signifie que nous allons prêter au chemin de fer du Grand-Tronc 19 millions dont la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc se servira pour payer le Gouvernement. Celui-ci retirera-t-il d'une main ce qu'il débourse de l'autre?

L'hon. M. REID: C'est exactement cela: une opération de comptabilité. Les 19 millions étaient contre le Grand-Tronc-Pacifique qui est entre les mains d'un sequestre.

Nous devons payer ce montant pour rencontrer des obligations du Grand-Tronc-Pacifique, qui est entre les mains du liquidateur et le Gouvernement dit: "Étant obligé de payer ce montant, nous allons prendre une hypothèque sur le chemin de fer du Grand-Tronc pour couvrir le paiement".

M. VIEN: Ces obligations de \$19,000,000 se trouvent-elles en la possession du Gouvernement ou sont-elles dues?

L'hon. M. REID: En la possession du Gouvernement.

M. VIEN: En conséquence, le Gouvernement va faire une avance de \$19,000,000 à la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc pour la lui reprendre en acquit d'obligations garanties par le Grand-Tronc pour le Grand-Tronc-Pacifique.

L'hon. M. REID: C'est exactement cela.

M. VIEN: C'est-à-dire que nous prêtons au Grand-Tronc \$19,000,000 pour couvrir des prêts échéant cette année.

L'hon. M. REID: Exactement.

M. VIEN: Une autre question au sujet de ce que le ministre a dit il y a un instant, relativement aux déductions qui vont être faites du montant fixé par les arbitres. Je comprends qu'en évaluant les actions ordinaires du chemin de fer du Grand-Tronc, les arbitres vont tenir compte du passif de la compagnie au sujet du Grand-Tronc-Pa-

cifique, et l'on tiendra aussi compte de cet item de \$19,000,000.

L'hon. M. REID: Comme faisant partie du passif, oui.

M. VIEN: Comme faisant partie du passif du Grand-Tronc?

L'hon. M. REID: Oui, parce que le Grand-Tronc les garantit.

M. VIEN: Le fait que le Gouvernement a pris possession du Grand-Tronc-Pacifique et l'a placé entre les mains du liquidateur, sous l'autorité du ministre des Chemins de fer, ne modifiera pas la responsabilité de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique?

L'hon. M. REID: Pas du tout.

M. VIEN: Le ministre a dit, il y a un instant, que ce montant allait être garanti par une hypothèque sur la propriété. Nous prêtons \$89,000,000 au Grand-Tronc et le Grand-Tronc émet des obligations qui prennent rang, comme de raison, après les obligations existantes. Ce sera une nouvelle émission d'obligations constituant hypothèque à la suite des autres. Le ministre a dit au comité que ce montant est pleinement garanti, parce que le montant versé au Trésor pour des améliorations, des prolongements ou des dépenses imputées sur le capital, est réellement un placement. Je désire attirer l'attention du ministre sur l'inexactitude de cette déclaration. Une grande partie de l'argent voté, comprenant les \$89,000,000, n'ira pas au compte du capital. Une partie servira à payer le déficit d'exploitation, une autre partie à rembourser des emprunts, une autre pour acheter du matériel roulant auquel on aurait dû pourvoir, ce qui n'a pas été fait. Conséquemment, une partie considérable de ce montant de \$89,000,000 ne sera pas garanti comme placement. Une proportion considérable de ce montant va être employée pour couvrir le déficit d'exploitation, les réparations, l'intérêt des billets, ou le rachat des obligations échues cette année.

L'hon. M. REID: Je ne saurais partager l'opinion de l'honorable député que les montants votés vont tous être employés pour couvrir les déficits.

M. VIEN: Pas entièrement, mais en grande partie.

L'hon. M. REID: Le déficit de l'année dernière ne s'est élevé qu'à \$7,500,000. Il est vrai que nous ne faisons pas un cadeau de \$89,000,000 au Grand-Tronc. Nous lui faisons un prêt et nous prenons une hypo-